

La

Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXIII

Québec, 31 décembre 1910

No 21

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 321. — Les Quarante-Heures de la semaine, 321. — Pour l'année nouvelle, 322. — L'année qui finit, 322. — Certificats de décès, 323. — Chronique diocésaine, 324. — Un Congrès de catholiques indiens, 325. — Une villégiature d'automne au Saguenay, 326. — Une université catholique en Chine, 331. — Les Cartes de messe du Canada, en France, 332. — Bibliographie, 334.

Calendrier

— o —

1 DIM.	b	CIRCONCISION , 2 cl. <i>Kyr.</i> 2 cl. II Vêp., mém. du suiv. seulement.
2 Lundi	r	Octave de S. Etienne.
3 Mardi	b	Octave de S. Jean.
4 Mercr.	r	Octave des SS. Innocents.
5 Jeudi	b	Vigile de l'Epiphanie, <i>semid. privilg.</i>
6 Vend.	b	EPIPHANIE de N.-S. J.-C., 1 cl. (<i>d'oblig.</i>) <i>Kyr.</i> royal. II Vêp. de la fête.
7 Samd.	b	2e Jour de l'oct. de l'Epiph., <i>semid. privilg.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

2 janvier, Couvent des Sœurs du Saint-Rosaire, Sainte-Anne de Beaupré. — 4, Couvent des Sœurs Dominicaines, Québec. — 6, Couvent du Bon-Pasteur, Québec.

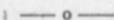
Pour l'année nouvelle



A tous ses lecteurs, la *Semaine religieuse* souhaite l'abondance des faveurs célestes pour l'année nouvelle. La plupart d'entre eux travaillent au ministère des âmes dans le service paroissial ou dans les maisons d'éducation du diocèse. Les souhaits que nous nous adressons les uns aux autres ont donc pour objet, avant tout, le service de Dieu et de l'Eglise, et ne peuvent qu'être bénis par le Maître que nous servons tous.



L'année qui finit



Au point de vue religieux, et c'est le seul dont nous avons à nous occuper ici, l'année 1910 nous laissera le souvenir d'événements très considérables, que nous voulons souligner en quelques mots.

Il y a d'abord cette admission des petits enfants à la sainte Communion, qui sera considérée comme l'un des faits les plus importants du pontificat de Pie X. En quelques pays, on a pu donner trop de considération à certains inconvénients de cette législation nouvelle. Mais en somme, dans tout l'univers catholique et dans toutes les familles, on s'est réjoui, nous le croyons, de cet acte du Souverain Pontife, qui répond si bien à l'appel que Notre-Seigneur lui-même adressait aux petits enfants. La foi et la piété recevront une impulsion nouvelle de cette participation plus hâtive au sacrement de l'Eucharistie.

C'est aussi ce serment antimoderniste, que tous les prêtres de l'univers catholique ont eu ordre de prêter avant cette date du 31 décembre. Il nous semble que l'histoire de l'Eglise n'offre aucun exemple d'une mesure de ce genre. A des temps nouveaux conviennent des moyens nouveaux. Aucune hérésie ne saurait prendre pied dans l'Eglise lorsque, comme le permettent les conditions des temps modernes, le Chef du peuple chrétien peut de la sorte, en quelques semaines, exercer une action quasi personnelle sur l'ensemble du corps ecclésiastique et, par suite, de celui des fidèles. Combien la constatation d'un

fait de cette nature est propre à causer de joie, parmi les cœurs sincèrement dévoués à la cause du bien !

Et pour ce qui est particulièrement de notre patrie, le grand événement religieux de l'année aura été le Congrès ecclésiastique de Montréal. Il a été doux à nos cœurs de Canadiens d'entendre dire partout que ce Congrès a surpassé tous ceux qui l'ont précédé dans les pays de l'Ancien Monde, et cela à plusieurs points de vue. Nous espérons que les fruits de sanctification qu'ont produits ces grandes assises eucharistiques seront durables dans notre patrie. Puisse donc notre pays profiter longtemps et toujours des grâces de choix qu'en cette occasion Notre-Seigneur a départies à nos pieuses populations !

Certificats de décès

Le Bureau d'hygiène de la province de Québec s'est plaint déjà, à diverses reprises, que la loi relative aux certificats de décès est mal observée. Il reproche aux ministres du culte de manquer d'exactitude, et même, dans certains cas, de bonne volonté pour exiger ou pour envoyer ces certificats.

Nous prenons la liberté d'appeler l'attention de messieurs les Curés sur les trois points suivants : 1° Cette loi offre un moyen pratique et efficace de dresser des statistiques vitales, dont l'utilité est évidente ; 2° elle constitue une mesure de prudence, et favorise le bon ordre social, qui réclame cette constatation officielle des causes de décès ; 3° la tenue des registres officiels par les ministres du culte entraîne, comme conséquence pour ces derniers, le contrôle des certificats de décès.

Il est donc désirable que messieurs les Curés prêtent le concours de leur bonne volonté à l'application d'une loi sage et d'utilité publique.

D'autre part, nous faisons remarquer au Bureau d'hygiène que, dans la pratique, surtout dans les paroisses de campagne, l'application de la loi se heurte à des difficultés considérables. Il est parfois très difficile de rejoindre le médecin qui a soigné le malade décédé. On nous assure qu'en certains endroits les médecins ne veulent pas délivrer gratuitement le certificat requis.

Et si c'est le maire ou le juge de paix qui donne le certificat, faut-il s'étonner que les causes du décès n'y soient pas décrites selon toutes les formes et avec toute la précision que réclame la docte Faculté ?

Il y a donc là des causes multiples d'embarras. Sans vouloir exonérer personne, ni charger outre mesure la conscience de qui que ce soit, nous sommes d'avis que les plus coupables en cette affaire ne sont pas toujours ceux qu'on pense. Le remède au mal est assez compliqué; et avant d'aller plus outre, le Bureau d'hygiène ferait bien d'aviser aux moyens de rendre plus facile l'application d'une loi d'ailleurs excellente.



Chronique diocésaine



— Mercredi de cette semaine, S. G. Mgr l'Archevêque a fait la bénédiction de la nouvelle église de Saint-Théophile (Beauce), et des trois cloches qui lui sont destinées. Sa Grandeur était accompagnée dans ce voyage par M. l'abbé Laberge, du secrétariat de l'Archevêché.

— Mardi et mercredi, S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique de Keewatin, était l'hôte de l'Archevêché.

— M. l'abbé Edm. Paré remplit, cet hiver, les fonctions de chapelain à la Grosse-Ile.

— Dimanche, après avoir donné lecture d'une nouvelle lettre de S. G. Mgr l'Archevêque, les curés des paroisses de la ville ont mis les fidèles en garde contre certaines représentations théâtrales qui étaient annoncées pour cette semaine.

— A Saint-Roch de Québec, on a fait dimanche soir, avec beaucoup de solennité, la clôture des retraites des hommes et des jeunes gens, qui ont été prêchées par le R. P. Alexis, des Capucins de Limoilou.

— La fête de Noël a été solennisée dans toutes nos églises avec l'éclat habituel.

A la Basilique, S. G. Mgr l'Archevêque a célébré pontificalement la messe de minuit et les vêpres du soir. S. G. Mgr l'Auxiliaire a célébré la messe pontificale du jour. A ce dernier office, le R. P. Maurice, des Capucins de Limoilou, a prêché le sermon de circonstance.

Les décorations et l'illumination de la Basilique étaient de toute beauté ; et l'on peut dire la même chose de la musique, qui était brillante. A la messe de minuit, les séminaristes ont chanté la messe d'Archambault ; et, à l'office du jour, les élèves du Petit Séminaire ont chanté une messe de Fauconnier.

Dans toutes les paroisses, les fidèles ont fait la sainte communion en très grand nombre. Parmi cette foule qui s'est approchée de la Sainte Table, il était touchant de voir, grâce au récent décret du Pape, de tout petits enfants venir recevoir la communion.

— Suivant la coutume qui s'est généralisée depuis peu, les élèves des collèges et des couvents sont partis ces jours derniers pour passer dans leurs familles les fêtes du 1^{er} de l'an.

— Avec leurs souhaits de bonne année, les Sœurs de la Charité nous ont envoyé un petit livret où se trouvent exposés les tableaux détaillés de toutes leurs œuvres. L'espace nous manquant pour reproduire toutes ces éloquents statistiques, nous voulons du moins insérer ici le total général de ces œuvres :

TOTAL GÉNÉRAL

846 religieuses professes (263 à la Maison-Mère, 583 dans les résidences) ; 132 novices et postulantes. — 14 aumôniers. — 18 prêtres pensionnaires. — 65 institutrices laïques. — 109 dames pensionnaires. — 538 vieillards et vieilles femmes. — 1704 orphelins et orphelines. — 249 garçons pensionnaires. — 54 garçons demi-pensionnaires. — 610 filles pensionnaires. — 1394 filles demi et quart-pensionnaires. — 3912 élèves externes. — 275 enfants à la salle d'asile et au « jardin de l'enfance ». — 36 écoliers. — 410 malades à Charlottetown, pendant l'année. — 370 pensionnaires à Mastai pendant l'année. — 41 malades à l'Hôpital Saint-Joseph (Thetford) pendant l'année. — 197 employés et serviteurs. — 1378 aliénés et idiots.

Un Congrès de catholiques indiens

— o —

Un Congrès catholique s'est réuni cette année dans le North-Dacota, aux Etats-Unis. Il était composé de quatre

mille délégués indiens venus pour la plupart de points très éloignés.

Ces délégués logeaient dans un campement de tentes, au milieu duquel s'élevait la salle du Congrès, qui était elle-même une immense tente circulaire, ornée de feuillages. Des sièges rustiques y avaient été préparés à droite pour les femmes, à gauche pour les hommes. Presque tous les congressistes ont préféré s'asseoir à terre.

Mgr Falconio le présidait, avec le titre de délégué apostolique ; il était entouré des évêques de la région. Les vieux chefs indiens sont venus tour à tour saluer le représentant du Saint-Siège, et un d'entre eux lui a adressé le compliment de bienvenue.

C'était, paraît-il, la première fois qu'un délégué apostolique assistait à une réunion d'Indiens : aussi les chefs, pour témoigner leur reconnaissance, ont-ils nommé Mgr Falconio membre de leurs tribus sous le nom de « Rocher Eternel ». Il lui ont remis ensuite une bourse contenant mille dollars pour le Denier de Saint-Pierre.

Une villégiature d'automne au Saguenay

PETITES NOTES DE VOYAGE (1)

— o —

Le printemps et l'automne, il y a plus de charme que l'été à voyager sur les bateaux du Saguenay, tellement... ça manque d'Américains. Durant les mois de juillet et d'août, il n'y en a que pour les Yankees, et vous avez de la peine à trouver et à garder votre place... au soleil. Tandis que plus tôt et plus tard, dans la saison, il n'y a que des gens de chez nous, parmi lesquels vous connaissez toujours quelqu'un. Et puis

(1) « Il est peut-être indiscret de raconter, dans ces jours de neige et de froid, de jolies excursions dans les bois et sur les lacs ? — Cela réchauffera et ragillardira les gens ! — Mais ce style n'est-il pas parfois un peu fantaisiste et léger ? — Eh bien, après ?... Ce n'est pas un récit de funérailles que je voulais faire ! »

Voilà toute la raison que nous avons obtenue de notre voyageur-correspondant, pour qui nous implorons l'indulgence du lecteur.

R.É.D.

l'affluence est alors modérée, et l'on peut circuler à son aise de l'avant à l'arrière du vaisseau, et l'on arrive assez facilement à s'assurer la jouissance d'un siège sur l'avant ou sur l'arrière, au soleil, et même à la lune, s'il fait nuit, et si ce n'est pas à l'époque du renouveau, et s'il ne fait pas trop froid déjà pour rêver ainsi à la belle étoile. Mais laissons là ces affaires astronomiques, météorologiques, etc., et débarquons à TADOUSSAC, puisque c'est là qu'on touche d'abord au Saguenay, quand on fait le voyage du Saguenay.

Ceux qui ne sont jamais allés par là ne manquent pas, pendant la durée de l'escale, d'aller visiter d'abord — ou ensuite — la « saumonerie » qu'il y a là. Ce terme, qui n'est pas jusqu'ici entré dans les dictionnaires, est encore l'une de ces expressions créées par nos compatriotes qui, prenant au sérieux la définition de la parole — *expression de la pensée* —, ne reculent jamais devant la tâche de fabriquer un mot, lorsqu'il en faut un et qu'il n'y en a pas déjà dans la langue française. En l'espèce, il y avait bien : pisciculture ; mais cela est trop technique pour être populaire. Et d'ailleurs, le terme s'appliquerait à l'élevage de toutes sortes de poissons, tandis que « saumonerie » implique que l'on n'élève ici que des saumons. — On élève là des saumons ? . . . — Oh ! Cela signifie, simplement, que l'on y conduit le royal poisson de l'œuf jusqu'à l'âge adulte, époque où il est livré aux hasards de l'existence, quand on va le déposer dans les rivières propices. C'est le gouvernement fédéral, naturellement, qui, animé des sentiments les plus « humanitaires » que l'on puisse imaginer, remplit de la sorte, à Tadoussac et ailleurs, ce rôle d'éducateur parmi le peuple des saumons ; jamais un gouvernement provincial n'oserait, sous notre régime constitutionnel, s'occuper d'une pareille œuvre d'éducation.

Et puis ensuite — ou d'abord — ces gens, qui en sont à leur premier voyage au Saguenay, se rendent aussi à la « vieille chapelle » de Tadoussac. On sait que cette chapelle de Tadoussac, qui est grande comme rien, fut bâtie par les Jésuites, jadis chargés des missions du Saguenay. J'ai vu autrefois ce temple minuscule être la seule église paroissiale du lieu, où il y a aujourd'hui une belle église en pierre. Mais l'on a eu grand soin de laisser debout la vieille chapelle et même d'as-

surer, par des soins constants, la conservation de ce petit édifice, qui est comme une relique nationale.

Une surprise... bibliographique m'attendait à Tadoussac, sous la forme d'un gros manuscrit. Je me hâte de dire qu'il ne s'agit pas du tout, ici, d'un vénérable document paléographique, dû à la plume de quelque auteur montagnais des temps passés. Les Montagnais ne savaient seulement pas écrire ! et, avant la venue des Jésuites, leur idiome n'existait qu'à l'état de langue parlée ! Non, le document dont il est question, est tellement contemporain, que son auteur, M. l'abbé N.-A. Talbot, curé de Tadoussac, ne fait qu'achever de l'écrire. Ce n'est ni plus ni moins qu'une histoire monumentale de Tadoussac, qui formera même plusieurs volumes. La belle monographie que M. Edm. Roy publiait, voilà des années, sur ce pays de Tadoussac, ne passera plus que pour un abrégé de l'histoire de cette localité intéressante. L'abbé Talbot aura, lui, je suppose, épuisé le sujet, tant il y a consacré de pages. L'inédit, paraît-il, ne manquera pas dans cet ouvrage. La difficulté, maintenant, pour ce curé travailleur, c'est de trouver les ressources nécessaires pour publier un ouvrage si considérable. J'espère qu'il y réussira. Le cas, d'ailleurs, me semble nouveau. Car si j'ai vu bien des écrivains, chez nous, embarrassés par la question de la vente de leurs ouvrages, je n'en ai pas rencontré encore qui gardassent dans leurs cartons une œuvre prête à être imprimée, par souci des moyens de la faire imprimer. J'avoue que, dans le cas présent, la dépense prévue est relativement redoutable. Qu'il se montre donc, tout de suite, le Mécène dont l'on a besoin en la circonstance ; et qu'au plus vite notre trésor national s'enrichisse d'un nouvel appoint de grande valeur historique.

En face de Tadoussac, sur le côté occidental de l'estuaire de la rivière Saguenay, il y a Saint-Firmin, dont la dénomination primitive, postale, populaire, tout cela à la fois, est BAIE-SAINTE-CATHERINE. Il y a donc là, en effet, une baie véritable, qui est même assez profonde, et dont le fond n'est complètement découvert qu'une couple d'heures d'une marée à l'autre : ce qui fait que l'aspect de la plage, en ce lieu, est presque con-

tinuellement agréable ; ce qui, d'ailleurs est loin d'être le cas pour la plupart des autres plages ; ce qui, en outre, *etc.*

Pas banal du tout, le village de Baie-Sainte-Catherine. La première originalité qui le distingue, c'est qu'il n'y a plus âme qui vive, dans ses maisons — dont les unes ont leurs volets clos hermétiquement, et dont les autres les auraient aussi ainsi, s'ils en avaient (j'espère que l'on comprendra, tout de même). Ce qui s'est passé, c'est que la Cie Price Bros &c. avait ici un grand moulin à scie — assis d'ailleurs fort solidement sur les rochers du lieu, et qu'elle l'a démoli voilà un an ou deux, pour en construire un nouveau là-bas, sur les berges de la rivière Sainte-Marguerite, l'un des affluents du Saguenay. A propos de moulins à scie au Saguenay, j'ai vu, moi qui vous parle, agoniser et expirer ceux de Chicoutimi et de Saint-Alexis sur la baie des Ha! Ha!, brûler et agoniser celui de Saint-Etienne, sur la rivière Saguenay, lequel, par certaine après-dîner, s'en alla en fumée avec tout le village qu'il soutenait, — au point que tel jeune abbé qui venait d'être nommé curé du lieu vit là, avant même de prendre possession, toute sa paroisse s'envoler en tourbillons noirs dans la région des nuages, pour n'en plus redescendre ; ce qui eut pour résultat que l'abbé, après avoir versé des larmes sur la disparition de la paroisse qu'il devait diriger, s'en est allé exercer le saint ministère aux Etats-Unis, où il est encore. En tout cas, après tout cela, et pour revenir à nos moutons qui, en l'espèce, sont les scieries du Saguenay, si l'on me prend jamais à établir quelque part, ou ailleurs, ou n'importe où, des moulins à scie, l'heure sera venue pour les intéressés de s'adresser à une cour de circuit ou de je ne sais quoi, à celle qu'il faudra en tout cas, pour m'interdire ».

Tout cela soit dit relativement au côté gauche de la baie Sainte-Catherine. (Pour trouver le côté gauche de la baie Sainte-Catherine, il suffit de s'asseoir au fond de cette baie, en tournant le dos à l'étoile polaire, et... de regarder à gauche.) Pour ce qui est du côté droit — qui fait face au côté gauche et qui encercle à l'ouest la baie Sainte-Catherine —, c'est une pointe fort bien boisée et qui s'avance d'au moins deux milles en plein fleuve. Je vous prie de croire que du bout de cette pointe, qui est un promontoire assez élevé, le spectacle est l'un des plus beaux qui se puisse voir le long du Saint-Laurent. A

des dizaines et à des douzaines de lieues, à l'est, à l'ouest, et au sud, on aperçoit de là des îles, des villages, des églises à n'en plus finir.

Cette pointe, ce promontoire, c'est ce qui s'appelle la Pointe-aux-Alouettes. J'ajoute, non sans émotion, que ce fut Champlain lui-même qui dénomma de la sorte cette localité, parce qu'il s'y trouvait d'innombrables troupes d'alouettes. Il est probable que ce père de la patrie canadienne fit là de fameux coups de fusil, je veux dire : d'arquebuse — hormis qu'il se soit adonné à se trouver là dans une période de prohibition de la chasse. En tout cas, il y a encore et toujours des alouettes sur le promontoire en question, et c'est fort heureux pour la mémoire de l'illustre Champlain : car la chose serait du plus déplorable effet, en histoire comme en géographie, s'il fallait dire qu'il n'y a point d'alouettes en un endroit que le grand navigateur saintongeais a nommé Pointe-aux-Alouettes. . .

Quoiqu'il en soit de toutes ces intéressantes questions, sur lesquelles je demande au lecteur bienveillant la permission de revenir quelque jour, au centre du promontoire il y avait les édifices paroissiaux de Saint-Firmin. Et voilà qu'il arriva, il y a quelques années, qu'il fut décidé de construire une nouvelle église plus près de terre, pour mieux accommoder les gens qui, toutes choses égales d'ailleurs, et ainsi qu'on a eu le loisir de le constater depuis ces dix-neuf siècles, fréquentent plus volontiers une église rapprochée qu'une église éloignée ; — étant donné, du reste, que les ouvriers qui résidaient à la Baie-Sainte-Catherine, quand il y avait là des ouvriers, étaient plutôt « courts de chevaux », comme on dit, et n'avaient que leurs pieds pour les mener à l'église. Comme il n'y avait pas non plus de chemin qui menât d'un côté à l'autre de la baie, il ne pouvait être question d'une ligne de tramway. — Mais alors, monsieur le chroniqueur, comment les ouvriers du village du moulin à scie faisaient-ils, s'il n'y avait pas de chemin, pour aller à la messe ? — Il n'y avait pas et il n'y a pas encore de chemin, qui fasse communiquer le côté gauche et le côté droit de la baie, parce que tout le long la montagne vient border le fond de la baie. Il ne pouvait même être question d'établir une voie sur le beau sable du rivage, que le flux de la mer ne laisse, en ce lieu, presque jamais à découvert, parce qu'il serait insensé d'établir une

voie par où l'on ne pourrait presque jamais passer. La solution, ce fut la maison Price Bros &c. qui la trouva en construisant au fond de la baie, le long du flanc de la montagne et sur un bon gros mille de parcours, un viaduc en bois qui existe encore, et sur lequel il est exquis de circuler, par exemple lorsque la mer est haute et calme, et que le jour s'en va expirant, le soleil s'en allant aussi, la lune se levant et lançant à travers le Saint-Laurent son grand pont d'argent, etc., etc.

Toujours est-il, pour revenir à nos moutons — qui ne sont plus les mêmes que ceux de ci-dessus —, que dès qu'il eut vent de la translation prochaine du site des édifices paroissiaux de Saint-Firmin, Mgr Lapointe, supérieur du séminaire de Chicoutimi, s'empressa d'acheter, pour en faire le séjour de vacances de ces messieurs du séminaire de Chicoutimi, toute la Pointe-aux-Alouettes, y compris la vieille chapelle et le vieux presbytère (qui, d'ailleurs, venait d'être construit), et leurs dépendances. Et voilà comment ces heureux professeurs de Chicoutimi ont maintenant leur « château » au bord de la mer où ils vont, deux mois durant, au plus beau de l'été, réparer les désordres qu'ont produits dans leur santé dix mois d'études pénibles et de laborieux enseignement religieux et profane.

H.

(A suivre.)

Une Université catholique en Chine

Nous recevons de Chang-haï, dit la *Semaine* de Tournai la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« J'ai lu dans la *Croix* le bref résumé d'un article d'une revue américaine, *America*, du 11 juin 1910, relatif à l'université future (maintenant en construction) de Hong-Kong.

« Cet article est intéressant et bien documenté ; une phrase cependant a attiré mon attention, et, dans l'intérêt de l'exactitude historique, il est bon, je crois, de la rectifier. « Quand donc, dit l'auteur, l'Eglise catholique établira-t-elle une université en Chine ? »

« Ce vœu est déjà réalisé, et depuis plusieurs années. Il y a déjà huit ans, en effet, que la mission catholique du Kiangnan a ouvert à Chang-hai une université, bien connue du monde lettré chinois, sous le nom de « Tchen-tan hio-yuen » (Université l'« Aurore »).

« Dans son état actuel, susceptible de développement suivant les circonstances, elle se divise en trois sections : philosophie, langues, sciences.

« Déjà 525 étudiants, appartenant pour la plupart aux hautes classes de la société chinoise, ont franchi ses portes, et nous apprenions, il n'y a pas longtemps, qu'un de ses premiers élèves, maintenant docteur, a reçu le grade de *han-lin* (académicien).

« Vos lecteurs seront heureux, j'espère, d'apprendre que l'université dont *America* souhaitait la fondation existe déjà, et prieront pour que cette œuvre, s'il plaît à Dieu, concoure efficacement au bien de la Chine.

« Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

E. DE LAPPARENT,
missionnaire.

Les Cartes de messe du Canada — en France

— o —

LETTRE DE MGR L'ÉVÊQUE D'EVREUX A M. PIERRE GERLIER,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE.

Evreux, 19 novembre 1910.

Monsieur le Président,

Avec l'empressement que mérite la généreuse initiative que vous avez prise et que je ne saurais trop louer, j'ai communiqué, au Congrès diocésain qui vient de clore ses séances, le mémoire relatif à l'usage des « Cartes de messe ».

C'est avec les plus chaleureux applaudissements que tous les membres du Congrès, prêtres et fidèles, en ont accueilli

la lecture et ont formulé le vœu que « l'usage des Cartes de messe soit compris des catholiques et se répande dans le diocèse ».

A la suite de nos vénérés cardinaux-archevêques et évêques qui ont encouragé et béni cette pieuse pratique apportée du Canada au retour du Congrès eucharistique, je m'emploierai de tous mes efforts à la réalisation de ce vœu qui répond à tant de besoins et est destiné à procurer de si précieux avantages aux âmes de nos chers défunts.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'hommage de mes sentiments les plus reconnaissants et les plus dévoués en N.-S.

† PHILIPPE, évêque d'Evreux.

— Nous lisons, dans la *Semaine religieuse* d'Evreux (3 déc. 1910 :

Les échos du magnifique Congrès eucharistique de Montréal ne sont pas encore éteints. Il est temps de parler d'une coutume eucharistique apportée du Canada, qui a aussitôt commencé de faire son chemin en France avec l'adhésion, on peut dire, unanime, de l'épiscopat français. Voici en quoi elle consiste :

Les personnes qui ont assisté à l'enterrement d'un parent ou d'un ami se rendent à la sacristie, y déposent une de leurs cartes avec mention de la messe ou des messes dont elles versent les honoraires. Le cachet de la paroisse imprimé sur cette carte donne l'authenticité à cet acte de charité spirituelle ; et ces cartes sont remises à la famille. Dans beaucoup de sacristies on trouve même des cartes portant cette mention : « M. A FAIT DIRE... MESSES POUR LE REPOS DE L'ÂME DE M... » On y inscrit son nom et le nombre de messes que l'on veut faire dire.

Au retour du cimetière, rien ne peut être plus doux et consolant à la famille que de recueillir toutes ces marques de sympathie effective témoignées à elle-même et au cher mort.

Adoptons et propageons, sans hésiter, cet usage si pratique et si utile, qui assurera tant d'avantages ; nous procurerons une consolation véritable à nos parents et à nos amis, nous soulagerons les âmes du Purgatoire.

Bibliographie

— o —

— Nous accusons réception d'une nouvelle plaquette intitulée : *Alimentation de la Poule*. In-16 de 20 pages. M. J.-B. Plante, aviculteur bien connu, en est l'auteur, et M. P.-C. Lacasse, vice-président de l'*Association des Éleveurs de Poules de Québec*, en a fourni la substantielle préface.

On peut se procurer cette brochure chez l'auteur, à Stadacona, Québec, pour le prix de 25 cents l'exemplaire, franco. (*Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, 15 août 1910.)

— *Les Paroles de Jeanne d'Arc*, par Mme PIERRE FROMENT. Préface de M. J. GUIBERT, supérieur du séminaire de l'Institut catholique. In-12 broché, 3 fr. (Ancienne Librairie Poussielgue. J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

En un temps où le culte de Jeanne d'Arc soulève dans le pays tout entier d'ardents enthousiasmes et apparaît aux bons Français comme un gage d'espérance, c'est une heureuse et féconde pensée que de publier une vie de la Bienheureuse racontée en quelque sorte par elle-même.

Avec une science impeccable, que permet de constater une documentation minutieuse, Mme Pierre Froment a extrait des vieilles chroniques, et surtout des deux procès de la condamnation et de la réhabilitation, toutes les paroles authentiquement attribuées à l'héroïque et sainte Pucelle, et avec un art consommé elle les a reliées entre elles par un court récit.

Mieux que dans un traité historique, la bonne Lorraine apparaît vivante à nos yeux. Nous l'entendons parler, et ses propos charment notre esprit, émeuvent notre cœur, fortifient notre bon vouloir ; car jamais on ne vit plus de finesse alliée à plus d'éloquence, ni tant de loyauté mise au service d'une foi aussi pure.

Désormais nul ne pourra écrire ou parler sur Jeanne d'Arc sans consulter ce beau livre. Le chrétien et le patriote en liront et reliront les pages, et y trouveront matière à de salutaires méditations ; le peintre et le sculpteur pourront y puiser le sujet d'inspirations géniales. Et, comme le dit M. Guibert dans une vibrante préface, volontiers on appellera ce recueil « l'Évangile de Jeanne ».

— CONFÉRENCES DE N.-D. DE PARIS. EXPOSITION DE LA MORALE CATHOLIQUE. CARÊME 1910. — VIII. LA GRÂCE. — *Conférences et Retraite*, par E. JANVIER, 1 vol. in-8 écu, 4 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

L'œuvre apologétique de M. le chanoine Janvier s'accroît chaque année d'un nouveau volume. Le tome VIII^e, achevant l'*Exposition de la Morale générale catholique*, vient de paraître à la librairie Lethielleux ; il est consacré tout entier à l'une des parties les plus importantes et les plus difficiles de la théologie, à la question de la Grâce.

Parler de la grâce et de sa nécessité à notre siècle, qui va sombrant de plus en plus dans le rationalisme et le naturalisme, est chose très opportune sans doute, mais fort malaisée aussi. Comment amener nos contemporains à sortir de leur matérialisme, du terre à terre de leurs aspirations ; comment ouvrir leurs esprits et leurs âmes aux réalités de la surnature, aux horizons de la grâce et de la gloire divines ? La tâche était rude, encore un coup, et l'entreprise difficile.

M. Janvier, fort de son érudition puisée aux meilleures sources de l'orthodoxie, admirablement servi par cette philosophie de l'Ange de l'Ecole qu'il possède à fond, a traité en maître toute cette théologie, et comme tel il a su merveilleusement la mettre à la portée de ses auditeurs et de ses lecteurs.

La nécessité de la grâce dans la vie intellectuelle de l'humanité (1^{re} Conférence) ; dans sa vie morale (2^e Conf.) ; l'essence de la grâce (3^e Conf.) ; son énergie (4^e Conf.) ; ses effets (5^e et 6^e) : sont les étapes par lesquelles il faut passer pour explorer entièrement ce domaine mystérieux de la grâce.

M. Janvier apporte en cette étude sa précision et son esprit de méthode ordinaires, et il y expose admirablement toute la psychologie surnaturelle, qui correspond, dans l'homme, à la mystérieuse action de la grâce de Dieu. Puis reprenant toute la question d'un point de vue plus pratique, le Conférencier, dans sa Retraite pascale, précise le rôle de l'homme dans la vie de la grâce, puis le rôle de Dieu et des Sacrements, ensuite le rôle de Jésus-Christ, surtout dans sa Passion, et dans l'adorable sacrement de son amour, l'Eucharistie.

On peut donc dire que le sujet est traité complètement ; rien n'a été omis ; tous les aspects de cette profonde et si diffi-

cile théologie sont examinés à la lumière de la foi, de l'Écriture, des Pères, et aussi de la raison. Partout la démonstration est conduite avec une logique d'acier, qui, jointe à l'éloquence de la forme et à la netteté de l'exposition, est appelée à produire une conviction inébranlable dans l'esprit de ceux qui liront ces magistrales conférences.

— LA VÉNÉRABLE CATHERINE LABOURÉ, *Fille de la Charité de Saint-Vincent de Paul (1806-1876)*, par M. EDMOND CRAPEZ, prêtre de la Mission. *Ouvrage précédé d'une lettre-préface du T. R. Père A. Fiat, supérieur général des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité.* 1 vol. in 12 de la Collection « *Les Saints* ». Prix : 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Sœur Catherine Labouré fut favorisée des apparitions de la sainte Vierge en 1830, et à ce titre est généralement connue sous le nom de la *voyante de la Médaille miraculeuse* ; sa Vie se présente comme une page de l'histoire du dogme de l'Immaculée Conception.

Le volume de M. Crapez se divise en trois parties principales : la préparation, la mission, les conséquences. L'enfance et la jeunesse à Fain-les-Moutiers, la vocation de Fille de la Charité, les premières apparitions de 1830 ne font que préparer la Sœur à sa mission définitive : c'est l'objet des trois premiers chapitres. Le chapitre quatrième, intitulé « *Manifestation de la Vierge Immaculée* » (27 novembre 1830), est de beaucoup le plus important, car il donne le récit de cette manifestation, établit l'existence et détermine la nature de la mission de Sœur Catherine. Les derniers chapitres étudient les conséquences de cette mission : conséquences sociales — la médaille miraculeuse, les progrès des deux familles de Saint-Vincent de Paul, l'origine des Enfants de Marie, — conséquences personnelles pour Sœur Catherine, etc.

Le T. R. Père Fiat a bien voulu envoyer à l'auteur une lettre d'approbation dans laquelle il le félicite de sa publication ; nous sommes heureux d'en donner quelques extraits :

« ... La Vénérable Sœur Catherine Labouré nous est présentée par vous dans toute la vérité historique. Vous avez, en effet, écrit sa vie si simple et si cachée, guidé non par l'imagination mais par des documents incontestables mis à votre disposition ou recueillis par de laborieuses recherches. La logique qui vous a dirigé dans votre travail ne nuit point à l'historien ... »

« Vous avez élevé un monument modeste mais solide en l'honneur de la Vierge Immaculée plus encore qu'en l'honneur de son heureuse voyante. »